

FLORILÈGE BUDGET PRIMITIF 2021

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

A) INVESTISSEMENT

⇒ **DÉPENSES = 14 445,36 €**

Elles sont essentiellement constituées par :

- les remboursements de cautions auprès des résidents : 3 500 €.
- l'achat de rideaux pour la salle à manger, de matériel de bureau (ordinateur, fauteuil de bureau...), d'un abri de jardin, de deux tables de jardin pour un montant de 6 050 €.
- la réserve d'équilibre.

⇒ **RECETTES = 14 445,36 €**

Elles se résument aux dotations annuelles aux amortissements (5 737,36 €), aux cautions reçues (3 500 €) et au remboursement du F.C.T.V.A. (5 208 €).

B) FONCTIONNEMENT

⇒ **DÉPENSES = 470 376,96 €**, soit - 0,63 % par rapport au budget primitif 2020.

Elles se caractérisent :

- par une augmentation des frais liés au personnel (rémunérations et charges directes et indirectes afférentes) + 1,2 % (+ 3 666,44 €).
- par une baisse des immobilisations soit 5 737,36 € en 2021 (contre 8 512 € en 2020).

⇒ **RECETTES = 470 376,96 €**

Elles sont pour l'essentiel alimentées par :

- les produits de la chambre d'hôte (15 000 €).
- divers remboursements sur rémunérations et produits de gestion courante (12 408,80 €).
- une subvention de la Ville versée par l'intermédiaire du C.C.A.S. correspondant aux heures syndicales effectuées par un agent (1 051,96 €).
- l'augmentation de la participation des résidents et du prix de journée à 60,87 € avec 7 260 jours d'occupation, soit une recette de 441 916,20 €.

Le nombre de journées d'occupation a été calculé en tenant compte à la fois de jours d'absences des résidents pour convenances personnelles (application d'un abattement conformément au contrat de séjour) et de la nécessité de disposer d'un temps de vacance pour deux studios afin de procéder à des travaux de remise en état.
